

# CHALLENGE TREC CLUB de la VIENNE 2025

## RÈGLEMENT

### Le Calendrier :

|            |                                                                             |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| 30/03/2025 | ÉCURIES DE L'INSTANT - 86124 LAVOUX                                         |
| 8/05/2025  | ÉCURIES DES RANGS - 86190 LATILLE                                           |
| 09/06/2025 | LES PONEYS DE MONTHOIRON – 86540 THURE (Finale départementale et régionale) |

Seules les dates indiquées servent au support du Challenge Départemental de TREC 2025.

### Les épreuves : (règlement FFE TREC applicable au 02/09/2024)

Club Poney 2, Club 2, Club 1, Club Elite (en équipe et en individuel)

### Engagement et déroulement des épreuves :

#### Montant de l'engagement :

Épreuves individuelles : 30 € (35 € Finale)

Épreuves équipes : 100 € (110 € Finale)

#### Chaque participant doit obligatoirement être titulaire des documents suivants et pouvoir les présenter au contrôle à tout moment du challenge :

1. Licence de pratiquant avec Certificat Médical de l'année en cours, délivré par un établissement affilié dans la Vienne,
2. Licence de compétition de l'année et/ou galop requis en fonction de l'épreuve,
3. Être engagé par un établissement affilié dans la Vienne,

Un cavalier qui change d'établissement en cours de challenge ne pourra continuer les épreuves que s'il va dans un autre établissement de la Vienne.

4. Participations : Voir règlement FFE TREC.

5. Les cavaliers engagés dans les épreuves challenges du CDE86, sont informés que leurs résultats et photographies seront enregistrés et diffusés dans les réseaux sociaux et sur le site [www.cde86.fr](http://www.cde86.fr)

Conditions de participation des chevaux : Voir règlement FFE TREC. Tenues et harnachements : Conforme au règlement FFE TREC.

Il est demandé aux cavaliers d'être en tenue aux remises des prix.

Épreuve équipe : C'est la place dans l'épreuve, du nom de l'équipe du club qui sera enregistrée par FFECLUB, peu importe la composition de l'équipe.

### Classement "CHALLENGE DÉPARTEMENTAL de TREC" 2025 :

Ce classement est obtenu par l'addition de la meilleure performance obtenue dans la même série. Pour être classé, le cavalier devra participer à au moins une étape plus la finale.

Calcul du classement : la meilleure performance des étapes (si 2 étapes) + finale = Total général du "Classement challenge 2025".

La participation à la finale est obligatoire. Seuls les résultats des concours FFECOMPET ou SIF enregistrés sur FFE sont pris en compte.

Barème des points : Chaque cavalier reçoit des points correspondant à sa place. Donc le 1er a 3 points, le 2ème 2 points, le 3ème 1 point.

Remise de prix : Il est recommandé aux clubs organisateurs de récompenser 1/4 des cavaliers classés à chaque étape. Pour la finale, en plus des cadeaux de l'organisateur, la CDE remettra : Coupe et plaque métallique aux champions, plaques aux 2ème et 3ème, flots aux 3 premiers.

Pour tous les cas non prévus au présent règlement, se reporter au règlement concours FFE de l'année en cours.

Pour les autres cas, le Président du CDE86 et le Président de la Commission d'EQUIFEEL pourront prendre avis auprès de techniciens de la discipline avant de prendre une décision. La décision est sans appel.